

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU MARDI 2 SEPTEMBRE 2008

DATE DE CONVOCATION : 26 août 2008
DATE D'AFFICHAGE : 26 août 2008
CONSEILLERS EN EXERCICE : 19
PRESENTS : 14
POUVOIRS : 4
VOTANTS : 18
ABSENT : 1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil huit, le deux septembre, à vingt et une heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame MUNCH, Maire.

Etaient présents : Jacques DELPORTE, Robert DUVEAU, Martine FITTE-REBETÉ, Geneviève GENDRE, Jean WEYER, Maires Adjoints, Hervé DELAVEAU, Pascal JACQUES, Françoise CELAS, Serge GUINDOLET, Patricia DESCROIX, Matthieu MAÏA, Raphaël MENDES, Stéphane MEUNIER, Guy CABANIÉ formant la majorité du Conseil Municipal en exercice.

Absents représentés : Daniel CAHUZAC représenté par Robert DUVEAU
Pascal JACQUES représenté par Martine FITTE-REBETÉ
Michel LAKDARI représenté par Stéphane MEUNIER
Dany ROUGERIE représenté par Geneviève GENDRE

Absent excusé : Isabelle BRUAUX

Secrétaire de séance : Jacques DELPORTE

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2008

Aucune observation n'étant formulée, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de sa réunion du 4 Juillet 2008.

TARIFS : REPRODUCTION DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

DELIBERATION

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il y a lieu de fixer un tarif pour assurer les frais de reproduction des documents administratifs.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

Article 1 : ADOPTE les tarifs suivants :

↵ A4 noir et blanc :	1 € TTC
↵ A4 couleur :	3 € TTC
↵ A3 noir et blanc :	2 € TTC
↵ A3 couleur :	5 € TTC
↵ A0 :	8 € TTC

Article 2 : DECIDE de rendre ces tarifs applicables à compter du 3 septembre 2008.

Article 3 : DIT que les tarifs de reproduction seront enregistrés sur la régie diverses de la commune.

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire indique au Conseil Municipal que la rentrée scolaire s'est bien déroulée et qu'une 4^{ème} classe a été ouverte en Maternelle.

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal des différentes réunions relatives au Projet Etat-Région.

Madame MUNCH informe les Conseillers des travaux réalisés cet été sur la commune.

Madame le Maire donne lecture du planning des manifestations à venir.

Plus aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, Madame le Maire lève la séance du Conseil Municipal à 22 h 00.



Le Maire,

Handwritten signature of Mireille MUNCH in black ink.

Mireille MUNCH